

Qualité

Santé &
sécurité

Politique

Environnement

Afin de répondre aux enjeux du secteur Aéronautique et d'accompagner nos clients dans leur croissance, nous maintenons notre engagement dans une démarche QSSE, en accord avec les exigences du Groupe PCC et les attentes de nos parties intéressées.

Cette démarche globale, intégrée à notre quotidien, concourt à garantir la qualité, la sécurité et l'impact de nos activités et produits auprès de nos équipes, de nos clients finaux et sur notre environnement. Cette base robuste, consolidée par l'expertise de nos équipes, doit nous permettre d'atteindre nos objectifs de développement et d'accroître durablement notre rentabilité.

Nous sommes aujourd'hui dans une dynamique de croissance forte. Notre nouveau défi est donc de réussir cette expansion, avec des investissements, des recrutements et des formations ; sans transiger sur la qualité des produits livrés, sans exposer nos collaborateurs à des risques nouveaux et en limitant notre empreinte environnementale.

Afin de relever ce challenge structurant pour les années à venir, notre Politique est axée sur 4 points majeurs :

- La cohésion des équipes dans un environnement de travail sûr.
- L'intégration de nouvelles ressources, le développement de nouvelles compétences et la prise en compte des facteurs humains
- L'accompagnement de notre Supply Chain.
- La Maîtrise de nos coûts et de nos process.

Pour le déploiement de cette Politique, nous nous appuyerons sur 3 standards :

- « Programme Zéro défaut » de PCC
- Démarche Aero-Excellence
- Le SMS (Système de Management de la Sécurité des vols) et son pendant pour l'Information, le SMSI

Cette Politique, dans un contexte d'évolution forte, nous permettra de continuer à :

- Garantir la satisfaction de nos clients et de nos parties intéressées
- Poursuivre notre démarche visant à éliminer les dangers et à réduire les risques pour la santé et la sécurité
- Poursuivre notre engagement dans la protection de l'environnement, y compris la prévention de la pollution
- Améliorer en continu nos Systèmes de Management afin d'accroître nos performances QSSE

A ces fins, je rappelle que l'implication et la participation de chacun est obligatoire, et je m'engage :

- A mettre à disposition les informations nécessaires,
- A consulter et à faire participer les personnels et leurs représentants
- A allouer les moyens nécessaires pour la mise en œuvre de notre politique
- A garantir le respect des exigences réglementaires et autres exigences applicables

Je compte sur vous tous pour contribuer, chacun à votre niveau, à la mise en œuvre au quotidien de cette Politique.

Saint-Vallier, le 02 Février 2026

Damien de Veyrac
Directeur Général

